

## **Le Conseil Constitutionnel va livrer son verdict dans 48h, mais presque tous revendiquent déjà la victoire**

Il a fallu trois jours au Conseil Constitutionnel pour vider complètement le contentieux post électoral lié au scrutin du 07 octobre dernier

Au total, 18 requêtes avaient été déposées par les plaignants sur la table des juges du Conseil Constitutionnel au lendemain du scrutin, toutes ces requêtes ont été rejetées, dont celle de Cabral Libii du parti Univers,

Par rapport à la requête de Cabral Libii qui portait sur l'annulation totale du scrutin, les motifs évoqués sont entre autres, le dépôt tardif (après 73h alors que la loi donnait juste 72h) ,et le dépôt du recours avec essentiellement des faits et pas de moyens.

Pour le Professeur Nkou Nvondo, capitaine opérationnel du parti ayant investi Cabral Libii, les membres du Conseil Constitutionnel sont tous les affidés de Paul Biya

L'enseignant de droit à l'université de Ngaoundéré certifie que le Conseil Constitutionnel ne pouvait pas accepter les recours de l'opposition.

Concernant la militarisation du palais des Congrès durant le contentieux post-électoral, le pr Nkou Nvondo soutient que c'est la preuve que le régime veut contrecarrer toute manifestation après la proclamation des résultats du scrutin présidentiel

L'homme politique dit vouloir se plier au verdict des urnes et s'attend à une victoire de Cabral Libii.

---